

COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA**Bruxelles, 29 novembre 2018**

L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information réglementée et privilégiée au sens de la loi belge du 2 août 2002 et de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Résultats de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 novembre 2018

Viohalco SA annonce que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a eu lieu le 29 novembre 2018. Lors de l'assemblée, des actionnaires représentant 177.320.304 actions (à savoir, 68,41% du total des 259.189.761 actions existantes) étaient présents ou représentés. Cela répond aux conditions de quorum requis par les statuts de la société.

Après avoir acté la démission de M. Rudolf Wiedenmann et du Comte Vincent de Launoit en tant qu'administrateurs, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 novembre 2018 a adopté les décisions suivantes:

- Nomination de Mme **Marion Jenny Steiner Stassinopoulos** en tant qu'administrateur pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2019.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides: 177.320.304 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de vote pour: 147.211.137 (83,02% des actions présentes ou représentées), contre : 1.398.279 (0,79 % des actions présentes ou représentées), abstentions: 28.710.888 (16,19% des actions présentes ou représentées).

- Nomination de Mme **Margaret Zakos** en tant qu'administrateur pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2019.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides: 177.320.304 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de vote pour: 147.211.137 (83,02% des actions présentes ou représentées), contre : 1.398.279 (0,79 % des actions présentes ou représentées), abstentions: 28.710.888 (16,19% des actions présentes ou représentées).

- Nomination de Mme **Kay Marie Breeden** en tant qu'administrateur indépendant pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2019; Mme Breeden remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 526ter du Code des sociétés.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides: 177.320.304 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de vote pour: 148.609.416 (83,81 % des actions présentes ou représentées).

actions présentes ou représentées), contre: 0 (0%) des actions présentes ou représentées), abstentions: 28.710.888 (16,19 % des actions présentes ou représentées).

- Nomination de Mme **Kalliopi Tsolina** en tant qu'administrateur indépendant pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2019; Mme Tsolina remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 526ter du Code des sociétés.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides: 177.320.304 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de vote pour: 148.609.416 (83,81 % des actions présentes ou représentées), contre: 0 (0%) des actions présentes ou représentées), abstentions: 28.710.888 (16,19 % des actions présentes ou représentées).

- Nomination de Mme **Astrid de Launoit** en tant qu'administrateur indépendant pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2019; Mme de Launoit remplit les critères d'indépendance prescrits par l'article 526ter du Code des sociétés.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides: 177.320.304 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de vote pour: 148.609.416 (83,81 % des actions présentes ou représentées), contre: 0 (0% des actions présentes ou représentées), abstentions: 28.710.888 (16,19 % des actions présentes ou représentées).

- Approbation de la rémunération des nouveaux administrateurs.

Nombre d'actions auxquelles correspondent des votes valides: 177.320.304 (100% des actions présentes ou représentées). Nombre de vote pour: 148.609.416 (83,81 % des actions présentes ou représentées), contre: 0 (0% des actions présentes ou représentées), abstentions: 28.710.888 (16,19 % des actions présentes ou représentées).

À propos de Viohalco

Viohalco est la société holding qui regroupe plusieurs entreprises métallurgiques parmi les plus importantes d'Europe et dont le siège se trouve en Belgique. Elle est cotée à la Bourse de Bruxelles (VIO) et d'Athènes (BIO). Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, cuivre et acier, de câbles et de tubes d'acier. Elles sont engagées dans le développement durable de produits et de solutions de qualité, innovants et à valeur ajoutée destinés à une clientèle mondiale dynamique. Disposant de sites de production en Grèce, Bulgarie, Roumanie, Russie, Australie, ex-République yougoslave de Macédoine, Turquie et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco génèrent, ensemble, des recettes annuelles s'élevant à 3,7 milliards d'euros. Le portefeuille de Viohalco inclut un segment spécialisé en technologie et R&D ainsi que des activités de recyclage et des services de gestion des déchets. En outre, Viohalco et ses sociétés possèdent des biens d'investissement immobilier, principalement en Grèce, qui génèrent des revenus supplémentaires grâce à leur mise en valeur commerciale.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site à l'adresse www.viohalco.com.